**TERMES DE REFERENCE**

**APPEL D'OFFRES OUVERT POUR L'ACQUISITION DE 200 BENNES A ORDURES METALLIQUES**

| | |
|---|---|
| Pays | Madagascar |
| Objet | Acquisition de 200 bennes à ordures métalliques |
| Date de publication | |
| Date limite de réception des offres | |
| Processus de sélection | Appel d'Offres International Ouvert |

## Contexte et justification

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) travaille avec les pays afin d'élargir la gamme des choix dont on dispose pour un avenir plus juste et durable et de construire le monde envisagé dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, un équilibre trouvé entre la planète et les personnes. Le défi de 2021-2025 est d'accélérer et d'intensifier considérablement les résultats en matière de développement afin de remettre les objectifs à portée de main. À cette fin, le PNUD soutient le changement dans trois directions :

- La transformation structurelle, notamment les transitions verte, inclusive et numérique ;
- Ne laisser personne de côté, une approche fondée sur les droits, centrée sur le pouvoir d'action et le développement humains ;
- Renforcer la résilience pour répondre à l'incertitude et au risque systémique.

A Madagascar, le PNUD a établi son « country programme document » (CPD) ou Programme de Pays pour la période de 2021-2023 en contribution au Plan-cadre de coopération des Nations unies pour le développement durable (UNSDCF), convenu entre le Gouvernement de Madagascar et le Système des Nations Unies pour la même période, et qui, à son tour, est aligné au Plan émergence Madagascar (2020-2023).

Le CPD est établi sur la base du mandat du PNUD et suit une approche holistique et structurée en trois portefeuilles :

- Portefeuille-1 : Gouvernance démocratique et état de droit.
- Portefeuille-2 : Croissance inclusive et développement durable.
- Portefeuille-3 : Résilience pour l'émergence économique régionale et développement du territoire.

Dans la mise en œuvre du portefeuille-3, le PNUD adoptera une approche intégrée et territoriale de développement. Le programme se concentrera sur les trois régions du Grand Sud (Androy, Atsimo-Andrefana et Anôsy) afin de poursuivre la transformation initiée dans le programme précédent, et répondre aux défis des contextes socio-économiques et Pilier 2, Dynamisation du tissu économique local et amélioration de l'accès durable et inclusif aux moyens de production des problèmes environnementaux et climatiques de ces Régions. Il fournira également un soutien ciblé dans quelques Communes de la région d'Analamanga.

Le Portefeuille 3 (PF 3) est constitué de quatre piliers :

i. Renforcer la gouvernance locale ;
ii. Dynamiser le tissu économique local et améliorer l'accès aux moyens de production ;
iii. Préserver la biodiversité et gestion durable des ressources naturelles ;
iv. Renforcer la résilience aux risques et catastrophes.

Pour renforcer les capacités des Collectivités locales d'intervention du Portefeuille 3 dans la gestion des déchets qui reste un grand défi aussi bien pour les agglomérations urbaines que les Communes rurales, l'acquisition de 200 bennes à ordures métalliques est proposée. Les conditions d'hygiène et d'assainissement dans les communautés urbaines et rurales de Madagascar sont des facteurs déterminants de propagation de maladies (maladies respiratoires, maladie contagieuse comme la peste, etc.). La vulnérabilité dans laquelle vit les populations de Madagascar est exacerbée par les conditions insalubres de l'environnement physique.

Il n'y a pas de système effectif de collecte, de traitement et de valorisation des déchets au niveau des collectivités. Les décharges ménagères sont collectées et déversées en plein air dans les zones réservées à cette fin en milieu urbain mais souvent laissées dans la nature dans les zones rurales. Les décharges contaminent ainsi les eaux et les sols tandis que les odeurs, les gaz toxiques et la pullulation d'insectes nuisibles dégradant les conditions de vie de la population. De nombreuses familles vulnérables exploitent la décharge pour récupérer des déchets ou produire du terreau. Ces activités informelles ont lieu dans des conditions sanitaires très difficiles et représentent un risque ouvert à la propagation de différentes maladies.

Dans tel contexte, la gestion des déchets devient un enjeu environnemental et de santé publique. Par ailleurs, les conditions de ramassage des ordures éparpillées à ciel ouvert et ramassées par les agents de voirie sans utilisation d'équipements de protection individuels appropriés ne respectent pas les droits fondamentaux et la dignité humaine.

C'est dans le cadre de l'amélioration des conditions d'hygiène et d'assainissement des collectivités territoriales au niveau des Communes et le renforcement de la résilience des communautés et en vue de la promotion des activités économiques autour de l'économie circulaire que le Programme des Nations Unies pour le Développement lance un Appel d'Offres Ouvert pour l'acquisition de 200 bennes métalliques pour les Communes d'intervention.

1. **Objectif**
   a. Contribuer à l'assainissement au niveau des grandes villes, agglomérations urbaines et communes rurales et à la réduction des pollutions générées par la propagation des ordures.
2. **Objectifs spécifiques :**
   a. Améliorer les conditions de collecte des déchets ménagers et les conditions de travail des agents de voirie ;
   b. Mettre à disposition des collectivités bénéficiaires des bennes à ordures métalliques pour une meilleure condition d'assainissement ;
   c. Promouvoir les activités économiques de transformation et de valorisation des déchets pour les ménages vulnérables des communes bénéficiaires de ces bennes à ordures.
3. **Résultats attendus :**
   a. La gestion et le système de collecte des déchets est améliorée ;
   b. Des bennes à ordures métalliques sont mises à disposition et utilisées par les communes cibles pour améliorer les conditions d'hygiène et d'assainissement de leur ville ;
   c. Des activités économiques sont créées et soutenues pour valoriser, transformer ou recycler les déchets..
4. **Mandat du prestataire**

Le prestataire sélectionné aura pour mission de :

   a. Fournir et livrer au niveau des Communes bénéficiaires deux cents (200) bennes à ordures métalliques. Les spécifications techniques relatives à la dimension et aux caractéristiques des matériaux à utiliser sont détaillées en annexe ;
   b. Préciser sur une fiche descriptive et un bordereau des prix avec le détail estimatif, la marque, le modèle, le pays de fabrication et le constructeur du matériel/des matériaux proposs ;
   c. Respecter le calendrier de livraison fixé de commun accord avec le PNUD.
5. **Profil des prestataires recherchés :**
   a. Être une entreprise ou société légalement constituée ;
   b. Être en règle vis-à-vis de la justice et des autorités fiscales.
   c. Expérience d'au moins 5 ans dans le domaine des travaux métalliques, la chaudronnerie ou la sidérurgie ;
   d. Disposer des politiques et procédures de gestion des ressources humaines et disposer des ressources humaines en nombre suffisant et ayant les qualifications techniques et compétences requises pour la réalisation des activités.
6. **Documentation de support**

Les soumissionnaires doivent accompagner leur dossier des documents de support ci-après :

   a. Le statut juridique de l'entreprise ;
   b. Les documents juridiques et fiscaux justifiant l'existence de l'entreprise : RCS, NIF, STAT…
   c. Le rapport annuel et les états financiers audités des trois dernières années ;

L'offre du soumissionnaire doit impérativement respecter la structure suivante :

- **Offre technique**

Les soumissionnaires incluront dans leur dossier une offre technique contenant impérativement :

- La fiche descriptive des articles proposés
- Un exemplaire des documents de maintenance, par équipement, incluant, sans s'y limiter, ce qui suit :
  - Manuel d'utilisation en langue malagasy ou française ;
  - Manuel d'entretien indiquant le programme détaillé des opérations de maintenance ;
- Un calendrier estimatif d'implantation (livraison, formation, maintenance préventive et de réponse curative pendant la garantie…) dans les sites de destination.

- **Offre financière**

L'offre financière doit être faite au moyen de bordereaux de prix du matériel correspondant. Le bordereau de prix complété sera dûment signé et daté.

Le prix indiqué doit être forfaitaire et couvrir tous les coûts liés à l'exécution du marché décrit ci- dessus.

## 6. Critères d'évaluation

Détaillés dans le Procurment Notice.

## 7. Spécifications techniques des bennes métalliques à ordures

Les plans détaillés, croquis et dimension sont en Annexe.
A titre indicatif, les bennes métalliques à ordures doivent respecter les caractéristiques listées ci-dessous. L'Annexe fournit les détails.

| | **SPECIFICATIONS TECHNIQUES** |
|---|---|
| 1) | **Nombre** : 200 bennes à ordures métalliques |
| 2) | **Matière** : Métal |
| 3) | **Capacité de la benne** : au moins 6m3 au ras et 7 m3 en trop plein |
| 4) | **Caractéristiques géométriques** : De type mécano-soudée en acier noir de classe E24, la benne est constituée d'un fond en tôle plane noire 60/10ème fermé tout autour par des parois en tôle plane noire 40/10ème respectant la dimension ci-après. |
| 5) | **Dimensions du fond** 1460x2710mm |
| 6) | Partie haute de la benne(mm) 1860x3890 |
| 7) | Hauteur de la benne 1380mm |
| 8) | Cotés latérales en TPN 40/10 |
| 9) | Fond en TPN 60/10 |
| 10) | Renfort en cornière 40x40x4 sur toutes les angles |
| 11) | Renforts en UPN 100x50x6 sur la partie haute |
| 12) | **Parois** : Les parois sont en tôle de 40/10ème renforcés par des raidisseurs en UPN 100x50x6 sur les 2 parties latérales.<br>Tous les angles sont renforcés à l'extérieur par des tôles planes noires 40/10ème de dimension 60x60 ce qui éviteront leur fragilisation lors des chocs répétitifs, permettront la garantie de la stabilité face à la déformation, et la résistance à l'abrasion.<br>Ainsi, le fond est constitué au total de tôle d'épaisseur 100/10ème. Et lors du déplacement, les frottements s'adressent directement sur les renforts en tôle de 40/10ème plutôt que sur le fond, ce qui protègerait davantage ce dernier. |
| 13) | Quatre (04) Crochets(grues) de levage sur les deux cotés latérale : Fer rond $\phi$ 50+TPN |
| 14) | Deux (02) Arrêts de lavage-Identique aux crochets de levage placé sur le coin inférieur de la benne |
| 15) | Quatre (04) trous au fond du benne $\phi$ 40 |
| 16) | Accrochage filet en fer rond (10 Unités /benne) |
| 17) | Peinture en jaune. La benne est protégée au maximum contre la corrosion externe par une peinture irréprochable, un apprêt d'accrochage antirouille suivi d'une peinture de finition glycérophtalique de qualité supérieure |
| 18) | Inscription logo centré en bas sur les deux cotés latérales |
| 19) | Numérotation des bennes de 001/Nom de la Commune Bénéficiaire à x x x / Nom de la Commune Bénéficiaire en bleu sur les 2 côtés |
| 20) | Logo de la Commune bénéficiaire et du PNUD sur deux côtés latéraux en peinture sérigraphie |
| 21) | Inscription " ORA FANARIANA FAKO xxxxx HATRAMIN'NY xxxxx" sur les 02 cotés latéraux |
| 22) | Renforts supplémentaires en profilé UAC 50X25 sur le fond de la benne :<br>2 barres longitudinales plus 4 barres transversales |
| 23) | Mode d'assemblage : Les tôles sont assemblées entre-elles par la soudure MIG pour réaliser un assemblage soudé répondant à des critères de qualité définis |

## 8. Validation des TDRs

| | | |
|---|---|---|
| Préparés par : | Zo Havana Rakotoarivelo,<br>Chargé de Programme Pauvreté | DocuSigned by:<br>Zo Havana Rakotoarivelo<br>3DC78BFBF1F04BB... |
| Vérifiés par : | Holihasinoro Andriamandimbisoa,<br>Team Leader Environnement et Pauvreté | |
| Validés par : | Henry Rene Diouf,<br>Représentant Résident Adjoint du PNUD | |